



SYNDICAT
DÉPARTEMENTAL DE L'
ÉDUCATION
NATIONALE DE LA
HAUTE-GARONNE

BOURSE DU TRAVAIL BP 7094
19, PLACE SAINT-SERNIN
31070 TOULOUSE CEDEX 7
05.61.22.18.89
06.77.10.84.80

FÉDÉRATION DE L'
ÉDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA
CULTURE

Non à l'expérimentation arbitraire

Non à la dérèglementation de l'enseignement des langues vivantes au collège !

Il y a quelques jours, la rectrice de l'Académie de Toulouse a annoncé une expérimentation pour l'enseignement des langues vivantes au collège étendue à toute l'académie, qui débiterait dès la rentrée 2014.

La CGT Éduc'Action 31 est scandalisée de la méthode employée pour la mise en place de cette expérimentation : aucune concertation avec les enseignants, qui sont mis au pied du mur et doivent réagir avec précipitation à quelques jours des CA sur la répartition de la DGH.

Il s'agirait de faire commencer la LV2 à tous les élèves de 5^e, à raison de 2h de cours par semaine ; ces 2h, en langue vivante, ne sont pas suffisantes pour fixer les apprentissages, surtout lors de la première année. De plus, nous pouvons nous interroger sur la pertinence d'un début d'apprentissage de la LV2 dès la 5^e.

Les 6^e auraient 1h en moins en LV1 : quel est l'intérêt pédagogique d'une telle mesure?

Enfin, l'argument d'équité sur tout le territoire de Midi-Pyrénées n'est pas recevable : le régime d'autonomie de chaque établissement persiste, pour les classes bilangues, que le rectorat ne financera plus. Certains établissements choisiront d'utiliser leurs crédits propres pour poursuivre avec le dispositif bilangue, d'autres non. Cela participe de l'inégalité et de la mise en concurrence entre les établissements.

C'est pourquoi la CGT Éduc'Action 31 demande :

- *de revenir sur cette expérimentation et de lancer une véritable réflexion autour de l'enseignement des langues vivantes, au niveau national.*
- *de rétablir la 4^e heure de LV1.*
- *de respecter les 3h d'enseignement hebdomadaire aux autres niveaux.*
- *des groupes de 20 élèves maximum en cours de langue vivante.*

Pour faire entendre notre voix, deux rendez-vous :

- **rassemblement mercredi 5 février 14h devant le rectorat.**
- **GRÈVE interpro le 6 février contre les dégradations de nos conditions de travail et pour une revalorisation des salaires.**
Toulouse départ manif à Saint-Cyprien à 10h30,
Saint-Gaudens rassemblement à 17h place Jean Jaurès.